

COMPTE-RENDU DU 25 MARS 2021

Date de convocation : 19 mars 2021

Sont présents 19 conseillers municipaux.

Excusé : /

Absents : /

Début de la séance à 20h35

Secrétaire de séance : PARSAT Joëlle

Pour le vote du compte administratif 2020 de la commune et du service irrigation, Monsieur le Maire quitte la réunion du conseil municipal.

1) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - COMMUNE

Madame Brigitte VALADE présente les résultats du compte administratif 2020 de la commune :

Résultat de l'exercice 2020 :

- Section de fonctionnement..... 150 880,28 € d'excédent
- Section d'investissement..... 953 560,75 € de déficit

avec un résultat de clôture pour 2020 :

- Section de fonctionnement..... 509 288,49 € d'excédent
- Section d'investissement..... 46 505,50 € d'excédent

Après délibération, le conseil municipal vote le compte administratif 2020 de la commune par
POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

2) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – SERVICE IRRIGATION

Madame Brigitte VALADE présente les résultats du compte administratif 2020 du service d'irrigation :

Résultat de l'exercice 2020 :

- Section de fonctionnement..... 25 826,84 € d'excédent
- Section d'investissement..... 38 299,99 € d'excédent

avec un résultat de clôture pour 2020 :

- Section de fonctionnement..... 85 215,99 € d'excédent
- Section d'investissement..... 119 277,68 € d'excédent

Après délibération, le conseil municipal vote le compte administratif 2020 du service irrigation par :

POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

Monsieur le Maire reprend sa place au sein du conseil municipal.

3) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DE LA COMMUNE

Madame Brigitte VALADE donne lecture au conseil municipal du compte de gestion 2020 de la commune établi par M. LABEYRIE, trésorier de la collectivité et informe qu'il est en totale concordance avec le compte administratif 2020. Après délibération, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2020 de la commune par :

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

4) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU SERVICE IRRIGATION

Madame Brigitte VALADE donne lecture au conseil municipal du compte de gestion 2020 du service d'irrigation établi par M. LABEYRIE, trésorier de la collectivité et informe qu'il est en totale concordance avec le compte administratif 2020. Après délibération, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2020 du service irrigation par :

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

5) MODIFICATION DES STATUTS DE LA CAB

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier les statuts de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise pour tenir compte des modifications intervenues ou à intervenir :

- Compétences :

- Mettre à jour les compétences obligatoires pour tenir compte des modifications des textes pour le développement économique et l'aménagement de l'espace communautaire et rajouter les compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales.

- Supprimer l'appellation « compétences optionnelles » et rassembler toutes les autres compétences dans la rubrique « compétences facultatives ».

- Supprimer au sein des compétences facultatives la compétence « défense extérieure contre l'incendie – DECI » puisqu'il n'est pas possible pour la CAB de prendre à sa charge uniquement les contrôles des points d'eau incendie car cela relève du pouvoir de police du Maire.

- Ajouter au sein des compétences facultatives la « création et la gestion d'un centre événementiel ».

- Conseil Communautaire

Mettre à jour la composition du conseil communautaire issu des dernières élections municipales.

- Bureau

Mettre à jour la composition du Bureau communautaire issu des dernières élections municipales.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte par

POUR 17 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 2 voix

6) MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX ENERGETIQUES DE LA MATERNELLE

Monsieur le Maire rappelle le projet de travaux énergétiques de la maternelle et précise qu'il a fait appel à concurrence auprès de plusieurs maîtres d'œuvre. L'architecte retenu est ADG GRIFFOUL. Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

7) DELIBERATION REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ELUS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la loi qui permet d'accorder aux élus locaux le remboursement de certains frais liés à leur fonction. Après délibération, le conseil municipal décide de rembourser les frais de déplacement lors de réunions extérieures liées à la fonction.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

8) DELIBERATION ETUDE DE FAISABILITE SUR LA GEOTHERMIE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité de réaliser une étude de faisabilité d'approvisionnement en chaleur renouvelable du groupe scolaire avec l'appui et la participation financière du SDE24. Le montant restant à la charge de la commune pour cette étude est de 2 145 € TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable pour faire réaliser l'étude de faisabilité, à inscrire au budget cette dépense et à autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

9) PAIEMENT LOYER « BAR-RESTAURANT » CRISE SANITAIRE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les délibérations prises en 2020 concernant

le paiement des loyers des commerces au vu de la crise sanitaire et donne lecture du courrier du Préfet. Suite aux remarques des services de l'Etat, il demande au conseil municipal de se prononcer sur le paiement du loyer du bar-restaurant « Le P'tit Sablé », seul commerce concerné par les restrictions dû à la crise sanitaire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide sur la suggestion de la préfecture et après renseignements pris auprès du Trésor Public de demander 50 € de loyer par mois et ce jusqu'à la fin de la crise sanitaire.
POUR 16 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 3 voix

10) DESIGNATION REFERENTS BENEVOLES DFCI24

Le syndicat SMO DFCI 24 demande de désigner des bénévoles référents qui connaissent le terrain en cas d'incendie dans les bois. Le conseil municipal désigne :

- Christian GAUTHIER	- Michel RAYET
- Alain HENRY	- Laurent DORIS
- Jean-Pierre HENRY	- Fabien ARCHIPCZUK
- Jean-Claude DUPEYRON	

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

11) MOTION CONTRE LE PROJET DE REFORME DU GROUPE EDF « HERCULE »

Monsieur le Maire fait lecture de la motion contre le projet de réforme du groupe EDF. Ce projet de réorganisation baptisé « HERCULE » vise à séparer l'entreprise publique en deux entités d'ici 2022. Le conseil municipal adopte la motion de la FNCCR.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

12) MOTION SUR LE MAINTIEN DES BUREAUX DE POSTE EN DORDOGNE

Monsieur le Maire fait lecture de la motion sur le maintien des bureaux de poste en Dordogne. Après débat, le conseil municipal décide de prendre une délibération pour demander le maintien des activités des bureaux de poste en Dordogne.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

13) MOTION APPELANT LA FRANCE A RATIFIER LE TRAITE D'INTERDICTION DES ARMES NUCLEAIRES (TIAN)

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du Collectif Dordogne pour la Paix sollicitant le conseil municipal à voter une motion pour que la France ratifie le traité d'interdiction des armes nucléaires et que les sommes soient redirigées vers les services publics. Le conseil municipal vote la motion.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

14) MOTION POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DU SERVICE FERROVIAIRE EN DORDOGNE

Monsieur le Maire fait lecture de la motion pour la défense et le développement du service public ferroviaire en Dordogne. Le conseil municipal vote cette motion.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

6) DIVERS

- Remerciements de la famille VACHER suite au décès de M. VACHER Alain
- Remerciements de la famille CHAPLAIN suite au décès de M. CHAPLAIN Emile
- Remerciements de la famille CASTAGNA suite au décès de M. CASTAGNA Dominique
- Mme COMMUNAL informe le conseil municipal du dernier conseil d'administration du SIAS. 20 personnes ont été aidées pour la somme de 1 448 € et 30 colis alimentaires ont été

fournis.

- Mme VALADE informe le conseil municipal de la dernière réunion du SIVOS. La participation de notre commune concerne la gestion et l'entretien du gymnase et des structures sportives attenantes. Quel avenir pour cette structure qui sert au collège et à certaines associations des 10 communes à l'origine de sa création.

- Point sur la famille d'accueil : Les travaux devraient être terminés pour l'étage fin juin et pour le rez-de-chaussée fin juillet. Nous avons effectué quelques rencontres pour sélectionner la famille d'accueil. La responsable de la DDSP doit venir nous rencontrer prochainement.

- Mme Marie-José BOUYSSSET demande si un compte-rendu a été fourni suite à la rencontre avec le Président de la CAB. Aucune information n'a été fournie.

Fin de la séance à 23h05.